

COMMISSION TECHNIQUE DU 13 NOVEMBRE : COUP DE FORCE, ENFUMAGE ET GRANDE LOTERIE.

La commission technique du 13 novembre a été le théâtre d'un vrai coup de force !

- **Une nouvelle CPPNI est convoquée le 5 décembre pour signature de l'accord.**

Une CPPNI était prévue le 12 décembre mais la FNEMSA a souhaité accélérer les choses. Alors que le projet n'est pas encore rédigé, que de nombreuses fiches de postes ne sont pas stabilisées et cotées, la FNEMSA, avec l'aval de certaines organisations syndicales, décide de boucler la négociation dans les 15 jours.

Quel mépris pour les salariés et les organisations syndicales qui n'auront que quelques jours pour se prononcer sur un projet engageant l'avenir des 14000 employés et cadres de la MSA.

- **Refus de transmettre les fiches de poste repère et les fiches de fonction (fusion de poste) aux salariés avant la signature de l'accord.**
Il est même convenu par la FNEMSA et certaines organisations syndicales de modifier les fiches de poste repère APRES la signature de l'accord !!!
- **Des documents « non à jour », traduire « faux », sont transmis aux organisations syndicales, pour certains la veille de la réunion.**
- **Les cotations de postes repère d'expert, animateur d'équipe (coordo), manager (niveau 5), juriste ont baissé depuis la semaine dernière.**

Et bien d'autres choses tout aussi négatives :

- ✓ **Suppression de l'enveloppe de points d'évolutions**
- ✓ **Suppression de nombreux points d'évolution à la transposition.**
- ✓ **5500 salariés sur le carreau : sans aucune évolution à l'initialisation. La FNEMSA « assume que certains auront beaucoup », alors que d'autres n'auront rien.**
- ✓ **Refus d'intégrer les fiches de postes repère dans la convention collective, en remplacement du répertoire des emplois.**
- ✓ **Déclassement de nombreux salariés. Niveaux différents pour le même poste.**
- ✓ **Déroutement de carrière en recul : l'augmentation du nombre de barreaux ne signifie pas de monter plus haut sur l'échelle.**

.../...



.../...

Mme De Lantivy directrice générale de la FNEMSA, demande aux OS d'expliquer aux salariés « la différence entre se sentir et être (perdants) » et assume qu'il y ait des « super gagnants ». Quel mépris pour les salariés et leurs organisations syndicales qui devraient faire accepter INJUSTICE, DECLASSEMENT, DISCRIMINATION.

**Pour la CGT, l'avenir des 14 000 salariés ne peut se jouer comme une LOTERIE, dans des négociations expéditives.
Le projet en préparation est DANGEREUX, il doit être retiré !**

Pour en savoir plus :

<https://msainstitution.sharepoint.com/sites/GalaxieMSA-CGT>

